



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 2672

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la politique de la jeunesse suite au rapport du Conseil économique, social et environnemental, intitulé « Droits formels, droits réels: améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes ». En effet, dans son rapport adopté le 12 juin 2012, le Conseil économique, social et environnemental préconise de garantir l'articulation entre les lieux d'information généraliste du réseau information jeunesse (constitué de 1 530 structures maillant tout le territoire et accueillant environ cinq millions de jeunes chaque année) et les structures du nouveau service public de l'orientation tout au long de la vie (notamment le site internet et les institutions labellisées « orientation pour tous, pôle information et orientation sur les formations et les métiers »). Il souhaite savoir si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette préconisation.

Texte de la réponse

Dans son rapport « Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes » de juin 2012, le Conseil économique, social et environnemental recommande notamment de garantir l'articulation entre les structures du réseau Information jeunesse et les structures du service public de l'orientation tout au long de la vie. Cette articulation s'effectue déjà aux échelons nationaux, régionaux et locaux. A l'échelon national, le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), structure nationale d'Information jeunesse, est un des opérateurs de l'information et de l'orientation cité dans la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 (dite loi OPTLV). Dans le cadre du service public de l'orientation (SPO), il propose, au moyen d'une plate-forme téléphonique dédiée au titre du service dématérialisé et multimédia (SDM), des réponses approfondies (dites de « second niveau ») sur les thèmes de la mobilité, des stages, de l'engagement et de la citoyenneté, notamment du service civique. Cette plate-forme s'est mise en place depuis février 2012. Le CIDJ a également préfiguré la labellisation du SPO sur le territoire parisien en partenariat notamment avec le Service académique d'Information et d'Orientation (SAIO) de l'académie de Paris, la mission locale de Paris et l'agence Pôle emploi. Aux échelons régionaux et locaux, le réseau Information jeunesse est composé des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ) et des points et bureaux Information jeunesse (BIJ-PIJ). Ce réseau a été sensibilisé et mobilisé par les services du ministère chargé de la jeunesse dans le cadre de la mise en oeuvre du service public d'orientation territorialisé. Lors de travaux préparatoires, divers outils ont ainsi été élaborés par le ministère, en lien avec le Délégué à l'Information et à l'Orientation (DIO) afin de conforter l'engagement des acteurs de l'Information jeunesse dans les configurations partenariales relevant du SPO. La quasi-totalité des CRIJ est désormais partie-prenante du SPO territorial et plus d'une centaine de BIJ et PIJ sont également impliqués dans les démarches de labellisation du SPO. Dans le cadre des services proposés par les acteurs labellisés au titre du SPO, le réseau information jeunesse délivre à toute personne souhaitant s'orienter des informations et conseils dits « de premier niveau » en application de la loi OPTLV visant l'orientation pour toute personne tout au long de la vie. Cette implication de l'information jeunesse dans le service public de l'orientation est poursuivie et développée en 2013.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2672

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4662

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5920